

# Certificat d'Aptitude Professionnelle Carreleur-Mosaïste

## CAP Carreleur-Mosaïste

### Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Réaliser le revêtement des sols et des murs aussi bien à l'intérieur (cuisines, salles de bains...) qu'à l'extérieur (façades, terrasses...).
- Travailler dans une entreprise spécialisée en revêtement mais aussi dans une entreprise de maçonnerie, de plâtrerie ou de peinture.
- Préparer (découpe des carreaux) et poser le carrelage.
- Effectuer des petits travaux de maçonnerie pour la préparation du support sur lequel sera posé le revêtement : pose d'une chappe pour éviter les infiltrations d'eau, construction d'un mur.
- Vérifier l'alignement, le niveau, la qualité des coupes et enfin l'esthétisme général de son travail.

### Entreprises d'accueil

DSL (42800 Rive-de-Gier) ; Lumia Carrelage (42420 Lorette) ; Yildiz et Frères (42152 Saint-Chamond) ; AKL (42800 Rive-de-Gier) ; As 2 Carreaux (42320 La Grand-Croix) ; Ceramido (42100 Saint-Etienne) ; Topkaya (42800 Rive-de-Gier) ; Canale Philippe (42740 Saint-Paul-en-Jarez) ; Guelalta Ramzi (42400 Saint-Chamond) ; Machabert (42800 Rive-de-Gier)...

### Prérequis

- **Âge** : de 15 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : après 1<sup>ère</sup> année de CAP Carreleur-Mosaïste.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

### Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

### Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
50023325	35380

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'État de Niveau 3 (cadre européen des certifications).

### Durée de la formation

400 heures (sur 1 an).  
Démarrage en août.

### Durée du contrat

1 an, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

En moyenne :  
12 semaine en UFA,  
40 semaines en entreprise.  
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.  
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

### Coordonnées de l'UFA



### Lycée Notre-Dame des Collines

6 rue Ferdinand Buisson  
42800 RIVE-DE-GIER  
04 77 75 01 78  
apprentissage@notredamedescollines.com  
www.scolaire-collines.com/lycee/pole-batiment/

## Architecture et contenu de la formation

### **Bloc de compétences 1 : Communication, préparation**

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages
- Déterminer les besoins en matériaux

### **Bloc de compétences 2 : Réalisation et contrôle de travaux courants**

- Organiser et sécuriser son intervention
- Préparer les supports, implanter et répartir
- Réaliser des systèmes de protection à l'eau, réaliser des chapes ou des formes
- Construire des éléments modulaires et en panneaux à carreler
- Poser des revêtements collés, scellés
- Gérer ses besoins en matériaux et en matériels en cours de travaux

### **Bloc de compétences 3 : Réalisation de travaux spécifiques**

- Échanger et rendre compte oralement ou par écrit
- Poser des revêtements sur plots
- Poser des éléments et des accessoires
- Poser des sous-couches isolantes
- Réaliser des systèmes d'étanchéité

### **Méthodes mobilisées**

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Épreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>EP1 : Analyse d'une situation professionnelle</b>	4	CCF	Écrit
<b>EP2 : Réalisation d'ouvrages courants en carrelage</b>	9	CCF	Pratique
<b>EP3 : Réalisation de mosaïques et travaux spécialisés</b>	2	CCF	Pratique
<b>EG1 : Français et Histoire - Géographie - EMC</b>	3	CCF	Écrit et Oral
<b>EG2 : Mathématiques et Sciences physiques et chimiques</b>	2	CCF	Écrit
<b>EG3 : EPS</b>	1	CCF	Pratique
<b>EF (Épreuve Facultative) : Langue vivante étrangère</b>	1	CCF	Oral

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Possibilité de valider des blocs de compétences : OUI, les trois.

### Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
<b>Taux de réussite du CAP CM dans l'UFA</b>	-	<b>100%</b>	-	-
<b>Taux de réussite globaux</b> <i>Effectif présenté</i>	-	<b>87%</b> 2200	<b>90%</b> 1303	<b>90%</b> 1053
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	-	<b>en cours</b>	<b>44%</b>	<b>44%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	-	<b>en cours</b>	<b>50%</b>	<b>44%</b>
<b>Satisfaction globale Apprentis entrant</b> (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	<b>89%</b> 600/2531	<b>90%</b> 365/2485	<b>92%</b> -	<b>94%</b> -
<b>Satisfaction globale Apprentis sortant</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	-	<b>68%</b> 354/2400	<b>83%</b> -	<b>86%</b> -
<b>Taux d'abandon globaux</b>	-	<b>14%</b>	<b>11%</b>	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

- Bac Pro Aménagement et finition du bâtiment.
- Bac Pro Technicien d'études du bâtiment option A études et économie.
- Bac Pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre.
- BP Carreleur mosaïste.
- BP Maçon.
- BP Métiers de la piscine.
- BP Métiers du plâtre et de l'isolation.
- BP Peintre applicateur de revêtements.

### Débouchés professionnels :

Carreleur-Mosaïste.

## Modalités financières

### Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 7 048 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61%*	100 %*
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78%*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de **convention collective**<sup>1</sup> ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### 1. Convention collective : Rémunération dans le BTP

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC.

Les rémunérations applicables à compter du 1/01/2022 sont les suivantes :

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	40%	50%	55%	100%
2 <sup>ème</sup> année	50%	60%	65%	100%
3 <sup>ème</sup> année	60%	70%	80%	100%

### Cas particulier :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (max. 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (max. 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Délais d'inscription

**Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier.**

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires.

## Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité : STAS : M5 (Saint-Etienne Rive-de-Gier), Lignes 46, 57, 57 + Cars du Rhône : Ligne 145 → Oullins Ligne 742 → Mornant.
- Transports scolaires : Gare routière : Saint-Etienne Métropole / Vienne Agglo (Isère/Rhône) / CC Pays du Mornantais (Rhône).
- Gare TER à proximité, SNCF Rive-de-Gier (Lyon ↔ Givors ↔ Rive-de-Gier ↔ Saint-Chamond ↔ Saint-Etienne).

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

- Réseau d'établissements professionnels catholiques de la vallée du Gier

### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

### • Hébergement

Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA

## Matériel / Équipement

- 1 plateau technique réservé au carrelage et à la mosaïque.
- 2 salles informatiques.
- Salles équipées d'ordinateur, vidéoprojecteur, réseau internet.
- CDI.

## Coordonnées de l'UFA



### Lycée Notre-Dame des Collines

6 rue Ferdinand Buisson  
42800 RIVE-DE-GIER  
04 77 75 01 78  
apprentissage@notredamedescollines.com  
www.scolaire-collines.com/lycee/pole-batiment/

## Référent Handicap

Florent HASSLER  
direction@notredamedescollines.com

## CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
cfa@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026